

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE
DU 14 MARS 2011**

L'an deux mil onze le quatorze Mars à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de Jean-Pierre FILLION, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 Mars 2011

Etaient présents : Mesdames FRULEUX Anne-Marie, PANISSET Geneviève, BOISSINOT Muriel, DUMAS Isabelle, DESPRES Muriel, BON Elise, FAVRE-VICTOIRE Christiane, CHABOUD Any, SPECIA Brigitte, BILLAULT Céline, EPRON Catherine et Messieurs FILLION Jean-Pierre, BONDURAND Jean-Claude, BERGERON Pierre, JORDAN Hubert, DUPUIS Gilles, PAILLET Hervé, PHILIPPE Jacques, BOURQUI Roger, PILLOT Jean-François, BECHEVET Patrick, GASPARINI Gil-Laurent.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Madame GHIGLIONE Patricia à Madame DESPRES Muriel, Madame BARBAZ Christelle à Monsieur PHILIPPE Jacques, Monsieur CART Claude à Monsieur FILLION Jean-Pierre, Monsieur DEVILLE François à Monsieur JORDAN Hubert.

Etaient absents excusés : Monsieur PERROUD Frédéric

Monsieur Roger BOURQUI a été élu secrétaire de séance.

COMPTE RENDU :

Affiché en exécution de l'article L212-17 du Code des Communes

Lors de la réunion, le Conseil Municipal :

- **TEMOIGNE** sa solidarité au peuple japonais et salue la dignité avec laquelle il affronte les difficultés auxquelles il doit faire face,
- **APPROUVE** à l'unanimité le compte rendu de la séance du 1^{er} mars,
- **ENTEND** M. le Maire sur les suites à donner à la présence de tags ayant dégradé les bâtiments communaux. Le Conseil déplore ces nouveaux actes de malveillance. Le Maire indique qu'il va porter plainte de manière à ce que les responsables soupçonnés soient sanctionnés et qu'ils remboursent les frais engagés par le ravalement des murs de la salle communale,
- **EST INFORMÉ** des démarches de M. le Maire vis-à-vis de Jeunesse et Sports permettant de récompenser les fondateurs de la Société Sportive d'Allinges à l'occasion des 50 ans de l'association, le 18 Juin prochain.
- **RECEPTIONNE** l'invitation à la réunion concernant la construction de logements aidés qui se tiendra à l'aéronautique le Mercredi 23 mars à 19h. M. le Maire précise que cette réunion est ouverte à tous les habitants d'Allinges.
- **ENTEND** la réponse du Maire à la question de Mme SPECIA concernant la lettre adressée au Préfet au sujet de la mise en application de la pénalité relevant de l'article 55 de la loi SRU sur le quota de logements sociaux. Il indique n'avoir obtenu aucune réponse à ce jour.
- **EST INFORMÉ** de l'avancée des études concernant la sécurisation de voirie entre le Chef lieu et le rond point de Mésinges. Le premier document devrait être présenté courant mai. Concernant l'aménagement aux Fleysets, le cabinet Uguet a engagé les travaux de géométrie.
- **PREND CONNAISSANCE** de différentes informations au sujet des châteaux. En premier lieu, M. le Maire informe l'Assemblée municipale de la réception d'une subvention de 15 000€ de la part de la Région concernant la restauration du mur de la Chapelle. Cette aide s'ajoute aux subventions octroyées par l'Etat (20.000 €) et le Conseil Général (5.000 €) déjà perçues. Dans un second temps, M. le Maire rappelle que l'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde des Châteaux des Allinges aura lieu le 25 mars à 18h. Ce sera l'occasion

d'inaugurer la maquette des châteaux, réalisée par des associations locales (ALM et ATCAR) ainsi que l'inscription du site au Patrimoine National.

- **ENTEND** M. le Maire expliquer les démarches en cours concernant le futur contour de l'intercommunalité. Le schéma qui semble se dessiner, après plusieurs rencontres, est celui d'une communauté d'agglomération regroupant la Communauté de Communes des Collines du Léman (CCCL), la Communauté de Communes du Bas Chablais (CCBC), Fessy, Lully, Brenthonne et Thonon. Mme BILLAULT s'interroge sur les possibilités et surtout les difficultés de réaliser l'objectif final de la réforme soit une diminution du nombre de syndicats intercommunaux sans la participation du Pays d'Evian. Le Maire confirme cette crainte mais explique que ce nouveau périmètre permettra une poursuite du travail entrepris à défaut d'organiser dès maintenant une communauté d'agglomération la plus cohérente.
- **EST INFORMÉ** de la mise en place d'ateliers de travail en lien avec le projet porté par le SIAC visant à développer un Transport à la Demande sur l'ensemble du territoire du Chablais. M. le Maire précise que les membres des CCAS seront partie prenante des discussions puisque le public concerné est en partie composé de personnes âgées et de demandeurs d'emploi. Il souhaite que des membres du CCAS participent à ces travaux le 24 mars à 9h30 à la CCCL, d'autres groupes de travail s'intéresseront à la mobilité touchant les loisirs, le tourisme et l'économie.
- **ENTEND** M. le Maire confirmer le programme des travaux d'assainissement qui seront menés par la C.C.C.L. et aidés par le Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement (SMDEA) sur la commune d'Allinges, secteur de Noyer. Il précise en préambule que les banques répondent aujourd'hui difficilement aux demandes de prêt de la part d'organismes publics pour des montants importants. A Allinges, ce seront 25 foyers, à Noyer, qui vont être raccordés au structurant en 2011. Pour M. DUPUIS cela est important car l'école pourra être raccordée à cette occasion.
- **EST INVITE** par Mme DUMAS à la réunion de la commission fête et culture le 16 mars à 19h30 en mairie pour définir les modalités d'accueil du Chœur de Crimée devant se produire pour le concert le 26 mars et la préparation de la soirée du rire du 9 avril au profit du C.C.A.S.
- **ENTEND** le compte rendu de la commission cadre de vie présenté par M. PHILIPPE. Il rappelle les dates à retenir : le nettoyage de printemps le 9 avril, la réunion sur le fleurissement le 21 avril à 20h, l'entretien des chemins ruraux le 7 mai, rendez-vous 8h au parking de Noyer.
- **EST INFORMÉ** par Mme CHABOUD de la réunion de la commission scolaire qui aura lieu le 22 mars afin d'évoquer notamment l'extension du groupe scolaire.
- **EXAMINE** et **APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif communal 2010 laissant apparaître un excédent en fonctionnement de 1 178 162,29€ et un déficit d'investissement de 477 872,16€. Mme BILLAULT demande à ce qu'il y ait plus de vigilance lorsque des dépassements sont constatés pour certains articles, notamment les dépenses en matière de fournitures scolaires. M. le Maire répond y prêter déjà attention sur l'ensemble du fonctionnement et qu'il a donné pour feuille de route au nouveau secrétaire général de continuer à dégager des économies chaque fois que possible en consultant systématiquement les fournisseurs et prestataires de services. Après le retrait de M. le Maire et sous la présidence de M. DUPUIS, les comptes administratifs et de gestion du budget principal sont approuvés.
- **EXAMINE** et **APPROUVE** à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2010 des budgets annexes Ateliers de la Genevière et des Caveaux 2010. Après le retrait de M. le Maire et sous la présidence de M. DUPUIS, les comptes administratifs et de gestion sont approuvés.
- **DECIDE** d'affecter, à partir de l'excédent de fonctionnement 2010, la somme nécessaire pour combler le déficit d'investissement à l'article 1068, soit 477 872,16€.

- **DECIDE** d'affecter l'excédent global de clôture 2010 du budget principal de 700 290,13 € de la façon suivante : 222.417,96 € en recettes de fonctionnement du budget principal primitif 2011 et 477 872.17€ à l'article 1068 en recettes d'investissement.
 - **DECIDE** de reprendre les crédits d'un montant excédentaire de 186 321.39€ en section d'investissement et un montant total déficitaire de 12 829.10€ en section de fonctionnement dans le budget primitif des ateliers de la Genevière. Il s'agit donc d'une affectation comme suit : l'article D002 des dépenses de fonctionnement reprend le déficit de fonctionnement de 12 829,10€. L'article R001 des recettes d'investissements reprend l'excédent d'investissement de 186 321.39€.
 - **DECIDE** de reprendre les crédits d'un montant total déficitaire de 20 066.91€ en section d'investissement et un montant total excédentaire de 5,99€ en section d'exploitation dans le budget primitif des Caveaux. Il s'agit donc d'une affectation comme suit : l'article R 002 des recettes d'exploitations reprend l'excédent d'exploitation de 5,99€. L'article D 001 des dépenses d'investissement reprend le déficit d'investissement de 20 066.91€.
 - **ENTEND** M. le Maire remercier le Conseil pour son unanimité et sa confiance accordée à sa gestion. Il précise que c'est dans cet esprit positif qu'il entend animer la commune. Il propose d'examiner le budget primitif 2011. Chaque conseiller a reçu des documents détaillés et le Maire informe que ces documents ont été préparés par la commission des finances, qui s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler sur le sujet et salue le travail de celle-ci. Le débat s'engage et chaque élu fait part de ses remarques et commentaires. Après la présentation du budget primitif, M. JORDAN exprime la position de l'opposition vis-à-vis des priorités à donner en matière d'investissements et rappelle l'opinion des élus de sa liste, hors M. DEVILLE, qui souhaite que la route de Commelinges Route de Valère soit prioritaire par rapport à la route des Châteaux. MM. PHILIPPE et DUPUIS notamment rappellent quant à eux la position de la majorité, qui est de réaliser en priorité les aménagements de l'Avenue des Châteaux, section carrefour de Macheron intersection Chemin des Gouilles/Crêt du Four/Chemin des Bois, compte tenu de l'attente de la population et de l'antériorité du dossier. M. le Maire précise quant à lui que la demande de l'opposition concerne un investissement très important, projet non finalisé, sans commune mesure avec le montant de la première tranche de Chateauvieux. De ce fait Le Maire considère qu'il n'y a pas d'opposition de projet, vu le décalage de l'avancement de ceux-ci. Le secteur Chef Lieu / Rond point de Mésinges fera l'objet d'une prochaine réunion publique en mai prochain, une fois les études achevées. M. JORDAN ajoute que l'opposition votera le budget.
- L'Assemblée vote le budget, lequel est approuvé à l'unanimité. M. le Maire remercie une nouvelle fois le Conseil pour cette unanimité et salue à nouveau le travail de la commission des finances et l'ensemble des élus, tous responsables.
- **EXAMINE** les remarques de Mme FAVRE-VICTOIRE concernant d'éventuels aménagements route de Noyer afin de sécuriser les déplacements doux (piétons et cyclistes). M. le Maire répond que pour l'instant, aucune étude n'est engagée, mais reconnaît qu'il s'agit d'une remarque légitime à laquelle il faudra donner suite.
 - **FIXE** les taux communaux d'imposition qui restent inchangés par rapport au précédent exercice soit 12,23% pour la taxe d'habitation, 9,85% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 39,67% pour les propriétés non bâties.
 - **EXAMINE** et **VOTE** à l'unanimité les budgets annexes des Ateliers de la Genevière et des Caveaux.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 23h20.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé le registre en séance les mêmes an, mois et jour que susdits.

